

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente de la commission
Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente de la commission
Mme JUDY GOLD, commissaire
M. HABIB EL-HAGE, commissaire
M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire
M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste
M. JOSEPH TCHINDA KENFO, analyste
Mme YOULA POMPILUS-TOURÉ, secrétaire-analyste M.
PATRICK MARAIS, secrétaire de commission

**CONSULTATION PUBLIQUE
RACISME ET DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES**

SÉANCE ITINÉRANTE

VOLUME 2

Séance tenue le 22 octobre 2019 à 19 h
Maison d'Haïti
3245, avenue Émile-Journault
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2019	1
MOT DE LA COPRÉSIDENTE, mme MARYSE ALCINDOR	1
MOT DE LA COPRÉSIDENTE, mme ARIANE ÉMOND	3

PRÉSENTATIONS :

Mme Youla Pompilus-Touré, secrétaire-analyste.....	5
M. Joseph Tchinda Kenfo, analyste.....	11
M. Mohamed-Ali Yanouri, analyste	20

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mme Marie-Pier Kouassi	27
M. Balarama Holness	35
M. Denis Tchuente.....	41
M. Rito Joseph	51
MOT DE LA FIN	55

AJOURNEMENT

MOT DES COPRÉSIDENTES

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

5 Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette soirée synthèse de l'Office de consultation publique de Montréal portant spécifiquement sur les solutions apportées par les Montréalaises et les Montréalais lors des activités contributives citoyennes, qui se sont tenues en août et en septembre, aux quatre coins de Montréal.

10 Ces activités, dont nous allons vous faire la synthèse, font partie intégrante du processus de consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans les champs de compétence de la Ville de Montréal et elles suivent, en termes de processus, de déroulement, elles suivent les séances d'information générale et thématique, qui se sont déroulées au mois de mai dernier.

15 La soirée se déroulera en français. Cependant, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire. *The meeting will be conducted in French but if you wish to speak in English, please you are welcome to do so.*

20 Je suis Maryse Alcindor. Nous sommes commissaires, mes collègues et moi, à l'Office de consultation publique de Montréal, que vous connaissez aussi sous l'acronyme OPCM – OCPM, c'est un biais; j'ai déjà été vice-présidente de l'Office de la protection du consommateur, alors OCPM/OPCM.

25 La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, qui aurait souhaité être avec vous ce soir, malheureusement, ne peut pas, n'a pas pu, nous a confié la coprésidence de cette commission à ma collègue, à ma droite, madame Ariane Émond, et à moi.

30 Nous sommes secondées par trois autres commissaires, Habib El-Hage, à ma gauche, et Judy Gold et Jean-François Thuot, à la droite de madame Émond.

La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes qui contribuent au bon déroulement de cette soirée, plus particulièrement celles et ceux qui s'occupent de la logistique, de l'accueil, de la sténographie, de la sonorisation et de la webdiffusion de cette soirée.

35 Cette séance est diffusée en direct sur la page Facebook, sur Twitter et sur le site Internet de l'OCPM. Nous saluons donc les personnes qui nous suivent à distance. Nous remercions également les interprètes en langue des signes, que je ne vois pas – ils ne sont peut-être pas encore arrivés –, ainsi que la halte-garderie Crétavie, qui contribuent à rendre la participation plus inclusive.

40 L'OCPM a l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant ses séances pour ses archives ou pour une utilisation éventuelle dans sa publication. S'il y en a parmi vous qui ne veulent pas être filmé ou photographié, veuillez s'il vous plaît avertir immédiatement les personnes-ressources à la table d'accueil.

45 Monsieur Gilles Vézina, attaché de documentation à l'Office, sera la personne-ressource à contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Ses coordonnées se trouvent dans le dépliant de la consultation, parce que je regarde si vous avez le dépliant de la consultation entre les mains...

50 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Disponibles à la table d'accueil.

55 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Ils sont disponibles à la table d'accueil. Alors, de toute façon, si vous avez besoin des coordonnées de monsieur Vézina, n'importe qui d'entre nous pourra éventuellement vous les donner. Alors...

60

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

65 Venons-en maintenant au déroulement de cette soirée. Dans un premier temps, nous allons inviter madame Youla Pompilus-Touré, qui est secrétaire-analyste de la commission, à nous présenter la démarche, le contexte, les champs d'intervention de la Ville de Montréal et les concepts de la consultation.

70 Par la suite, messieurs Joseph Tchinda Kenfo et Mohammed-Ali Yanouri, tous les deux analystes, vont nous présenter la synthèse des activités contributives citoyennes, que nous appelons dans notre jargon ACC.

75 L'état des lieux et les enjeux liés à... Non. Alors, après ces présentations, nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes. Ce sera le temps pour les personnes qui désirent faire des commentaires apporter des contributions à la consultation, de s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'entrée et au retour de la pause, on va inviter les personnes qui se sont inscrites à se présenter devant nous, selon l'ordre d'inscription.

80 Afin que les familles puissent retourner à leurs obligations, c'est important d'aviser si vous voulez prendre la parole : si vous avez des enfants, dites-le au moment de vous inscrire et vous aurez la priorité en termes de droit de passage au micro.

85 On encourage bien sûr tout le monde dans cette salle. On est ravi de voir cette salle remplie, notamment de jeunes, à faire des commentaires, à apporter leur contribution à cette consultation, particulièrement les femmes, parce que selon les statistiques tenues par l'Office de consultation publique de Montréal, les femmes ont tendance traditionnellement à moins contribuer au processus de consultation. Alors, on veut un peu leur dérouler le tapis rouge.

90 Chaque personne inscrite a le droit de faire deux interventions qui peuvent être, je le répète, un commentaire, une question de clarification à la synthèse que vous allez entendre ou apporter une solution à un problème.

95 Nous vous demandons bien sûr de limiter les préambules à tout ce qui est vraiment indispensable à la compréhension de votre apport. Nous permettrons ainsi au plus grand nombre, bien sûr, de participer. Le registre va rester ouvert jusqu'à 20 h 30.

100 Bonsoir, messieurs, mesdames qui entrez. J'espère qu'il y a... il y a de la place devant, en tout cas, hein? Il y a des belles places ici, devant, là, pas cher. Vraiment, on aime ça avoir des gens près de nous. Donc, le registre va rester ouvert jusqu'à 20 h 30. Si jamais, après vos deux interventions, vous avez encore quelque chose à ajouter, à faire clarifier, il faudra repasser au registre.

105 Vos commentaires et vos contributions devront toujours nous être adressés à nous, les coprésidentes. Si vous désirez témoigner publiquement d'une expérience que vous avez vécue en lien avec cette consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la Ville, on vous invite à vous présenter à la table d'accueil : il y a un dispositif qui permet d'enregistrer votre témoignage, que nous écouterons par la suite.

110 Je vous rappelle qu'il y a une autre séance synthèse dans deux jours, le jeudi, 24 octobre, 19 h, au Centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges, 6767, chemin de la Côte-des-Neiges.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

115 Finalement, comme nous avons la tâche de favoriser la participation de tout le monde pour y arriver, au-delà des moyens techniques, il n'y a rien de tel qu'un climat serein et courtois entre les participants. C'est pourquoi nous ne tolérerons ni manifestation, ni remarque désobligeante, ni propos diffamatoire, ni propos haineux, ni attitude méprisante.

120 Nous vous invitons également, même si elles vous ont touché droit au cœur, à n'applaudir aucune intervention. Finalement, nous vous demandons également d'activer la fonction « silence » de votre téléphone, si ce n'est pas encore fait.

125 Nous invitons madame Youla Pompilus-Touré, secrétaire-analyste, à nous présenter la
démarche de la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques. Bienvenue,
madame Youla Touré.

PRÉSENTATIONS

130 **Mme YOULA POMPILUS-TOURÉ, secrétaire-analyste :**

Merci. Merci beaucoup. Donc, comme les coprésidentes m'ont mentionné, ce que je vais
faire dans les prochaines minutes, c'est vous donner un peu de contexte à la soirée d'aujourd'hui
et au processus de la consultation.

135 Donc, la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences
de la Ville a été demandée par un groupe de citoyens, des groupes qui incluent Montréal en
action et le Centre de recherche-action sur les relations raciales, et cette demande a été
parvenue... ou ce groupe a décidé d'utiliser le droit d'initiative à Montréal qui, à titre de rappel,
140 est un outil démocratique qui permet à n'importe quel résident ou résidente de la Ville de
Montréal de 15 ans et plus de demander la tenue d'une consultation publique à la Ville de
Montréal si un minimum de 15 000 signatures est obtenu.

145 Donc, ce groupe s'est mobilisé et le 27 juillet 2018, une pétition avec des dizaines de milliers
de signatures a été soumise au greffe, et suite à l'évaluation de... à la validation de 16 000...
plus de 16 000 signatures, a été jugée conforme.

150 Donc, la Ville a ensuite... le Comité exécutif de la Ville a ensuite mandaté l'Office de
consultation publique de Montréal à confier le mandat de l'organisation et la tenue de cette
consultation sur le racisme et les discriminations systémiques dans le champ des compétences
de la Ville à l'Office et, en même temps, à nommer au sein de son administration le Service de
la diversité et de l'inclusion sociale comme répondant au niveau de la Ville.

155 Dans les mois qui ont suivi, la Ville s'est affairée à développer ce qu'on appelle le document de référence. Celui-ci est disponible sur notre site et c'est un document qui donne un peu le topo de... en fait, décrit la compréhension de la Ville par rapport au mandat et les actions menées.

160 Sur le site de la Ville, vous pouvez le... Non, pas sur le site de la Ville, mais sur le site de l'Office, vous pouvez trouver ce document : c'est le document 3.1 dans la liste des documents disponibles de la consultation.

165 Donc, la commission a reçu ce document de référence le 15 avril 2019 et donc, le 26 avril 2019, l'Office de consultation publique a annoncé la démarche pour la consultation sur le racisme systémique – et le racisme et la discrimination systémiques, pardon.

170 Donc... oui, comme je disais, la consultation, en vertu du droit d'initiative, est un outil démocratique qui permet aux citoyens et aux citoyennes d'avoir une influence sur l'agenda et les discussions menées par la Ville grâce à l'obtention d'une pétition et d'un nombre minimum de signatures.

175 Donc, la démarche : la démarche a débuté avec une séance d'information et trois séances de soirées thématiques. Ces trois séances – ces quatre séances – ont mobilisé plus de 500 personnes, qui sont venues en personne, participer, et à travers la webdiffusion en direct ou en différé, plus de 3 000 personnes ont participé ou ont visionné les séances pour la prise d'information et ils ont été capables de poser des questions à la Ville, ainsi qu'au groupe de requérants.

180 Par la suite, de juin à septembre, les citoyens et les citoyennes ont pu télécharger une trousse pour être capables d'organiser leur propre séance de discussion sur des enjeux reliés à la thématique abordée par la commission, et ce soir, ce qu'on vient vous présenter, c'est la synthèse de la compréhension du mandat, ainsi que des pistes de solution identifiées par les citoyens et les citoyennes.

185

Donc, dans ces activités, 34 activités ont été organisées et plus de 700 personnes ont été mobilisées. Donc, on voit que depuis le début de la consultation, plus de 1 200 personnes se sont déplacées pour participer en personne aux événements, soit les séances d'information ou les activités citoyennes.

190

Donc, où est-ce qu'on se trouve maintenant dans le processus? Maintenant, nous sommes en train de faire une rétroaction des pistes de solution identifiées par les citoyens et les citoyennes, mais en ligne, vous avez également la possibilité de soumettre vos opinions par rapport à la thématique abordée, par rapport aux informations qui vous seront partagées.

195

Il est également possible de soumettre un document à la commission pour qu'il soit considéré dans le rapport final.

200

Donc, comme je disais, cette commission a été tenue en vertu du droit d'initiative, ce qui veut dire que la commission est à la recherche de solutions constructives, novatrices, mobilisatrices et *implémentables* dans le champ de compétence de la Ville et pour le bien de tous et de toutes.

205

Donc, aujourd'hui, lorsque la synthèse vous sera présentée, vous aurez l'opportunité de réagir et un des angles qui seraient importants, c'est regarder s'il y a des angles morts, s'il y a des sujets qui n'ont pas encore été abordés, et vous avez l'opportunité de poser des questions ou, comme je disais, de soumettre un mémoire à la commission pour offrir un peu plus de lumière sur ces sujets et ces angles morts.

210

Donc, pour qu'on parle des mêmes concepts, encore une fois, sur le site de la commission, il y a une panoplie de documents qui présentent des définitions. Dans le contexte de la soirée aujourd'hui, on va s'arrêter sur une définition offerte par la Ligue des droits et libertés.

Donc, selon la Ligue des droits et libertés : « Le racisme systémique se manifeste lorsqu'une institution ou un ensemble d'institutions agissant conjointement crée ou maintient une

215 iniquité raciale. Cette attitude n'est pas toujours intentionnelle et ne signifie pas nécessairement que le personnel de l'organisme est raciste. »

220 Donc, ici, une notion importante est que « systémique » et « systématique » sont deux mots différents. Donc, ici, on parle d'un système et s'il y a système, il y a forcément des personnes qui ont des difficultés ou plus de difficultés que d'autres à accéder au système ou à bénéficier du système.

225 Donc, le but de la commission, c'est de se pencher sur ces difficultés d'accès, donc, ce n'est pas de savoir est-ce que ça existe ou ça n'existe pas, mais de savoir quels sont les obstacles et qui fait face à ces obstacles.

230 Maintenant, lorsque qu'on parle de discrimination systémique, si on se base sur la définition de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : « La discrimination systémique repose sur l'interaction dynamique entre des décisions et des attitudes teintées de préjugés, ainsi que sur des modèles organisationnels et des pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les groupes protégés par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. »

235 Donc, à titre de rappel, certains des groupes protégés incluent... ou certaines des catégories incluent la race, la couleur, l'orientation sexuelle, l'état civil, la grossesse, le handicap ou le moyen pour pallier à ce handicap.

240 Donc, un des exemples qu'on cite parfois, c'est... quand on parle de discrimination directe, ce serait, disons, de dire « aucune femme ne peut appliquer à ce poste », mais quand on parle de politique ou d'institution de discrimination systémique, on va dire que les standards pour être admissible, comme on disait, disons la hauteur. Donc, tout le monde qui applique doit mesurer 1,80 mètre. Donc, les femmes ne sont pas mentionnées, mais on voit que cette règle a un effet qui préjudicie certains groupes, par exemple les femmes ou différentes minorités qui n'ont pas la même hauteur.

245 Donc, ici, quand on parle de racisme et de discrimination systémique, quels sont les
groupes qui sont touchés ou visés par ceci? Quand on regarde la population montréalaise et on
regarde les personnes qui sont nées à l'étranger ou les personnes qui sont nées ici, mais ont au
moins un parent qui est né à l'étranger, on voit que dans l'ensemble de la population
montréalaise, 59 % répond à ces critères. Donc, c'est quand même un nombre important, l'enjeu
250 affecte une grande quantité de personnes.

 Maintenant, quand on regarde sous un autre angle, le nombre de minorités visibles ou
personnes autochtones vivant dans la population montréalaise, on voit qu'une personne sur trois,
35 % des personnes répondent à ces catégories.

255 Donc, c'est quand même un poids important, mais lorsque mes collègues présenteront les
différentes conclusions, les différentes analyses, vous pourrez voir que ces deux différents
groupes-là n'occupent pas une place au sein de nos institutions qui reflètent leur poids
démographique. Donc, c'est un des angles d'analyse à regarder.

260 Maintenant, quand on parle de différents types de discrimination systémique, il y a d'autres
groupes qui sont affectés et ceci pourrait être les femmes, les personnes en situation de
handicap, les personnes des minorités LGBTQ+.

265 Donc, toutes ces facettes seront considérées par la commission et si vous voulez soumettre
vos opinions par rapport à des enjeux de discrimination qui affectent ces catégories de
personnes, vous êtes les bienvenus.

 Donc, une des informations qu'on aimerait présenter, c'est la répartition des personnes
270 affectées par cette commission dans les arrondissements limitrophes à la maison d'Haïti, où
nous nous situons.

 Donc, en gros, ces diapositives sont disponibles...

275

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

Ce n'est pas la bonne diapo.

280 **Mme YOULA POMPILUS-TOURÉ, secrétaire-analyste :**

Bon, ce n'est pas la bonne diapo, mais juste pour vous expliquer, les bonnes diapos sont disponibles sur le site, dans la liste des documents, sous l'onglet « Synthèse des activités contributives citoyennes », mais pour vous dire, ce que vous ne pouvez pas voir, c'est que quand on regarde les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'Anjou, de Saint-Léonard, de Montréal-Nord, on voit que quand on regarde les personnes de première et de deuxième génération à l'immigration, dans tous ces arrondissements-là, il y a un minimum de 50 % de l'arrondissement qui répond à cette catégorie et qui va jusqu'à 80 %, dans Montréal-Nord, de personnes issues de la première ou deuxième génération d'immigration.

285
290

Et quand on regarde les minorités visibles dans tous ces arrondissements que j'ai nommés, on voit qu'il y a au moins un tiers de ces personnes qui sont issues des minorités visibles ou de groupes autochtones.

295

Donc, je vais aller plus rapidement pour parler de champs de compétence de la Ville. Donc, dans le document de référence soumis par la Ville, comme je vous disais, le document 3.1, si vous allez sur notre site, la Ville définit deux champs d'action dans lesquels elle intervient sur des questions de racisme et de discrimination systémique.

300

On parle ici que la Ville intervient au niveau de l'embauche, la formation, le comportement de son personnel, le traitement des crimes haineux et le zonage. Par rapport à l'intégration et l'inclusion, la Ville peut également prendre action au niveau du logement social et communautaire, du développement économique sur son territoire, ainsi que de l'accès aux activités culturelles. Et ces sujets vont être ressortis lors des sujets d'intérêt qui sont ressortis durant les activités contributives citoyennes.

305

310 Maintenant, la Ville, dans le cadre d'ententes avec d'autres paliers de gouvernement, agit aussi pour favoriser l'intégration sociale et économique de personnes issues de l'immigration et au niveau de la pauvreté et de l'inclusion sociale des personnes issues de l'immigration au niveau des arrondissements et pour favoriser l'inclusion, la diversité et l'équité au niveau des organismes qui travaillent en culture.

315 Donc, je vais passer la parole à mon collègue qui va vous présenter la conclusion, le contenu des activités contributives citoyennes.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

320 Alors, c'est monsieur Joseph Tchinda Kenfo qui va nous présenter la première partie de la synthèse. Il sera suivi de monsieur Mohammed-Ali Yanouri, et je ne répéterai pas, je vous laisserai en file.

M. JOSEPH TCHINDA, analyste :

325 Merci, Madame la coprésidente.

330 Je vais commencer par deux petites précisions : ce que nous allons présenter tout à l'heure représente les points de vue des citoyens et leurs différentes perceptions des enjeux en lien avec cette consultation. Donc, il ne s'agit nullement des positions de l'Office, mais des positions des citoyens.

La deuxième précision, c'est que dans la mesure du possible, nous allons faire une mise en contexte en nous appuyant sur le document 3.1, qui est le document de consultation qui avait été déposé par la Ville dans le cadre de cette consultation.

335 Et comme l'a dit Youla, les citoyens se sont massivement prononcés et si vous regardez avec moi la *slide* qui est au mur, vous allez vous rendre compte que nous avons enregistré 34

activités dans les mois d'août et septembre 2019, et ces 34 activités ont été organisées par 60 équipes qui ont dégagé 200 pistes de solution et, surtout, 700 participants et participantes.

340 Et comme vous pouvez le remarquer, nous avons eu à la fois des individus qui ont participé, nous avons des groupes communautaires, nous avons des associations estudiantines, que ce soit au niveau collégial ou bien au niveau universitaire. Nous avons aussi beaucoup de collégiens qui ont, n'est-ce pas, participé.

345 Alors, sur quoi est-ce que les citoyens se sont prononcés? L'Office, à la base, a défini huit thèmes en lien avec les différents champs d'intervention de la Ville, et comme vous pouvez le remarquer sur la *slide*, il y a les problématiques liées à la culture, la lutte aux inégalités, le profilage social et racial, le logement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'emploi et l'*entrepreneurship*, les sports et loisirs. Il s'agit donc des thématiques en lien, n'est-ce pas, avec
350 les champs d'intervention de la Ville.

Et ce qu'il faut aussi rappeler ici, c'est que les citoyens, à partir du moment où ils étaient libres de se prononcer, ont eu aussi à se pencher sur des problématiques autres que celles qui seront affichées, notamment des enjeux liés à l'éducation, les enjeux liés à la justice et d'autres
355 enjeux, notamment.

Alors, nous allons continuer, d'abord par présenter, n'est-ce pas, les grandes tendances. Comme vous pouvez le remarquer, en lien avec les priorités, il y a les thèmes de l'emploi et de l'entrepreneuriat, le profilage racial et social, le logement, qui ont été les trois les plus abordés
360 par l'ensemble, n'est-ce pas, des différents groupes, et vous avez une idée des proportions à partir de la *slide* qui est affichée, et nous allons poursuivre avec les causes transversales, c'est-à-dire que ça, ce sont les grandes... les principales causes qui revenaient pratiquement tout le temps dans les différents rapports qui ont été soumis à l'Office par les différents groupes qui ont organisé les activités contributives.

365

Nous avons eu, en premier point, la mécompréhension ou le déni du phénomène de discrimination systémique, c'est-à-dire que dans beaucoup de groupes, il apparaissait qu'il y avait comme un rejet, un déni de la problématique.

370 Et ceci corrobore le rapport des préconsultations de la tournée des préconsultations qu'a mené l'Office parce qu'au cours de cette tournée, certaines personnes étaient même surprises du fait qu'en 2018, on parle de racisme à Montréal. Donc, ça, c'était l'une des grandes tendances.

375 La deuxième, c'était la présence des biais dans les politiques et les processus, c'est-à-dire que beaucoup de citoyens, notamment en ce qui concerne l'emploi, les processus d'embauche, ont estimé qu'il y avait des biais dans les processus; nous allons les voir en détail tout à l'heure.

380 La troisième grande tendance, c'était le manque de données pour évaluer l'ampleur du phénomène dans plusieurs champs de compétence de la Ville, c'est-à-dire que les gens disaient oui, au niveau, par exemple, de la police, on peut signaler des éléments, mais on n'a pas toujours accès à toute l'information qui permettrait, n'est-ce pas, de quantifier ou bien d'évaluer l'ampleur.

385 À côté de ces trois principales causes qui ont été mentionnées, nous avons aussi observé que les citoyens ont mentionné la persistance de certains stéréotypes, les disparités territoriales entre les arrondissements et parfois à l'intérieur des arrondissements.

390 Au niveau des principales... des priorités, comme nous l'avons vu, il y a quatre thématiques, quatre problématiques qui ont beaucoup émergé et il faut rappeler que nous avons pu constituer ces statistiques à partir du document, du kit que l'Office avait produit pour les citoyens, parce qu'à la base, il était demandé aux citoyens, à partir de leur expérience professionnelle, de leur vécu ou bien de leur expérience personnelle, d'identifier une problématique qui était susceptible de générer de l'inclusion ou bien de la discrimination, et à partir de cette problématique, ils déterminaient les causes. Ensuite, à partir de trois verbes d'action, ils essayaient de dégager trois pistes de solution par verbe d'action et à la fin, ils priorisaient.

395

Donc, à partir de toutes les priorités que les citoyens ont relevées, nous avons constaté, comme le montre cette *slide*, que l'emploi, l'entrepreneuriat, les problématiques liées au profilage ont beaucoup émergé, et parmi les actions identifiées comme prioritaires tous champs confondus, il y avait la problématique de l'adoption ou la révision des politiques et règlements.

400

Il y avait une meilleure diffusion de l'information parce que certains citoyens ont constaté, en lisant les documents que la Ville a fournis à l'Office, qu'il y avait beaucoup de choses que la Ville faisait, mais que les citoyens n'étaient pas suffisamment informés. C'est pour ça que les enjeux liés à la diffusion de l'information ont été très importants et, surtout, l'accompagnement des personnes vulnérables.

405

À partir de ces grandes tendances, nous allons prendre quelques thèmes de façon spécifique, notamment pour ce qui a trait à l'emploi et l'entrepreneuriat. Comme vous pouvez l'observer, nous allons d'abord commencer par une mise en contexte.

410

Si vous vous référez au document 3.1 de la Ville de Montréal, qui est disponible sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal, vous allez vous rendre compte que la Ville intervient au niveau des programmes d'embauche et de mobilité en emploi, c'est-à-dire que la Ville elle-même est d'abord un employeur. La Ville, c'est environ 26 000 emplois.

415

La deuxième possibilité d'intervention, c'est au niveau de l'octroi des contrats à des fournisseurs. C'est-à-dire que la Ville est un contracteur, la Ville octroie des contrats à des fournisseurs et à partir de ces contrats, peut avoir un impact au niveau de l'embauche.

420

Le troisième élément, c'est les campagnes de promotion de la diversité en emploi que peut mener la Ville. Donc, à partir de ce document, il nous est dit que tel que vous pouvez le voir, 20 062 personnes sont des employés permanents à la Ville de Montréal et sur ce chiffre, 10,6 % se sont identifiés comme appartenant à une minorité visible. Ensuite, 5,5 % se sont identifiés comme appartenant à une minorité ethnique. 0,3 % se sont identifiés comme appartenant aux peuples autochtones et 0,8 % comme personnes vivant avec un handicap.

425

430 Cela veut dire quoi? Ça veut dire qu'en termes de proportion, on se rend compte que les minorités visibles, qui représentent 34,2 % de la population de la Ville de Montréal, sont sous-représentées avec 10,6 %. Les peuples autochtones, qui constituent environ 0,9 % de la population de la Ville de Montréal, représentent – ou ceux qui sont identifiés comme peuples autochtones – représentent 0,3 % au niveau des emplois permanents.

435 Le deuxième élément, c'est qu'à la Ville de Montréal, tel que les chiffres fournis par la Ville l'indiquent, vous avez 5 625 employés temporaires, et là, on constate que ceux qui sont identifiés comme appartenant à des minorités visibles représentent environ 25,3 %, c'est-à-dire une forte représentation même si ce chiffre n'atteint pas déjà leur proportion en termes de population, et les peuples autochtones stagnent aussi : ils sont stables à 0,3 %. Voilà deux petits chiffres.

440 Et à partir de ces différents éléments, il y a des écarts, manifestement, qui sont observés, et la Ville, n'est-ce pas, a fixé des cibles pour essayer de réduire ces écarts-là et ces cibles sont de 35 % de personnes de groupes ciblés.

445 Au niveau, toujours, de l'emploi, les participants ont identifié 109 enjeux qui expliquent la sous-représentation des peuples autochtones et des minorités visibles au niveau des emplois et des programmes à la Ville. Ceci, beaucoup plus en lien avec les postes professionnels et les postes de cadre et de direction, et ces différents enjeux-là avaient trait à l'accessibilité aux programmes et aux emplois.

450 La question de la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle a été mentionnée à plusieurs reprises. Le faible accès des minorités aux contrats à la Ville, la problématique du référencement, ce qu'on appelle globalement le réseautage.

455 Il y avait aussi des enjeux liés aux processus institutionnels, notamment l'opacité ou l'absence de rétroaction dans les processus de traitement des candidatures, parce qu'à la lecture de ce que les citoyens ont envoyé comme cause, comme problématique, qui sera disponible bientôt dans son entièreté sur le site de l'Office, certains citoyens estimaient qu'il était difficile pour un candidat qui a postulé à la Ville de savoir pourquoi est-ce qu'il n'a pas été appelé ou

pourquoi est-ce que sa candidature a été rejetée ou, concrètement, qu'est-ce qui n'a pas bien marché après son entrevue.

460

Au niveau des pistes de solution, les citoyens ont dégagé 99 solutions, 99 pistes qui avaient beaucoup plus trait à la problématique des cibles d'embauche, qu'ils voudraient que la Ville en fasse des objectifs contraignants, c'est-à-dire que les gestionnaires à la Ville reçoivent des objectifs qui sont un peu contraignants.

465

Il y avait aussi la question des programmes de parrainage, que les citoyens ont beaucoup appréciés, mais ils estimaient que la Ville pouvait bonifier les programmes de parrainage et surtout encourager aussi les employeurs privés, non seulement à mettre en place des programmes de parrainage, mais aussi pourquoi ne pas adopter des programmes d'accès à l'égalité en emploi, qui sont beaucoup plus... qui concernent beaucoup plus les entités publiques, municipales, et cætera.

470

Et à partir de là, du moment où la Ville octroie 2,9 G\$ de contrats à des fournisseurs par an, les citoyens ont estimé qu'à partir de clauses ou bien des obligations contractuelles, elle pouvait encourager ou motiver les acteurs privés à en faire autant.

475

La deuxième proposition ou bien la troisième – oh, excusez, la troisième – c'était qu'il y ait une transparence ou une rétroaction dans le processus d'embauche au niveau de la Ville, avec la mise en place des mécanismes de surveillance des pratiques discriminatoires au niveau des RH.

480

Et comme vous pouvez le voir, il y a beaucoup de citoyens qui ont souhaité que la Ville utilise son pouvoir d'influence auprès d'employeurs privés et même du gouvernement du Québec pour, non seulement, favoriser la diversité ou promouvoir la diversité en emploi, mais aussi favoriser la mise en place de mécanismes de reconnaissance des compétences, de l'octroi des équivalences et la reconnaissance des diplômes.

485

490 Il faut rappeler ici que c'est une compétence qui relève du gouvernement du Québec, notamment le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, c'est-à-dire ce qui était connu avant comme MIDI, ministère de l'Immigration, de l'Inclusion et de la Diversité.

495 Au niveau de la deuxième thématique, le profilage racial et social, la Ville de Montréal s'est lancée dans un processus, comme l'indique le document 3.1, pour combattre tout profilage social au sein de ses unités et de ses effectifs, et il ressort que la consultation qui avait été menée en 2017 avait donné lieu à 31 recommandations que la Ville s'est engagée à suivre, et actuellement, elle se traduit par l'élaboration d'indicateurs d'évaluations de comportement de profilage.

500 Qu'est-ce que les citoyens ont relevé? Les citoyens pensent que près du tiers des problèmes identifiés portent sur les processus institutionnels, sur la surreprésentation de certains groupes lors des interventions policières.

505 Et les causes les plus mentionnées consistent ou concernent, pour autant, pour moi, les arrestations et les méthodes d'intervention, qui sont jugées disproportionnées, le traitement différencié des jeunes de certaines communautés, notamment les Noirs, les Arabes et les peuples autochtones, et qu'il y avait nécessairement un bris de confiance envers les institutions et la police.

510 En conséquence, il y a beaucoup de jeunes qui sont victimes des situations et n'osent plus se plaindre, n'osent plus se plaindre à la police parce qu'il y a un bris de confiance.

515 Et certains, aussi, ont dénoncé la culture de l'impunité qui a cours au sein du corps policier et surtout les situations de harcèlement au travail qui toucheraient certaines minorités au corps de la police. Là, il s'agit de ce que les citoyens ont relevé.

Au niveau des solutions qu'ils ont proposées pour combattre le profilage, beaucoup ont insisté sur la création d'un poste de responsable à la lutte au profilage social et racial ou bien

d'un bureau indépendant, qui serait chargé d'enquêter sur les plaintes reçues par les citoyens envers les... des citoyens envers les policiers.

520

La deuxième, c'était la réforme ou bien la bonification de l'ensemble des formations qui sont suivies par les policiers en lien avec la diversité et le profilage. Et il y a plusieurs problématiques qu'ils ont soulevées en lien avec cette formation, notamment le contenu de la formation, les heures de formation, le profil des formateurs, et cætera.

525

Un élément, aussi, qui a été important, c'était que la Ville peut davantage informer la population en ce qui concerne le droit et, surtout, apporter un soutien qui peut être psychologique, qui peut être financier, qui peut être juridique, aux personnes qui sont victimes de profilage ou bien de brutalité policière.

530

La dernière, c'était la publication des statistiques et des données relatives au profilage social et racial, et cette observation des citoyens a été aussi confirmée par le rapport qui a été publié le 7 octobre 2019, le rapport qui a été publié par trois chercheurs indépendants après avoir exploité les données du SPVM.

535

La troisième problématique qui a beaucoup intéressé les citoyens, c'était la problématique du logement. En effet, 43 problèmes ont été identifiés et portaient essentiellement sur la question de l'accessibilité, la méconnaissance des droits par les locataires, la complexité des processus et, surtout, la nécessité d'assurer un encadrement adéquat.

540

Parmi les causes les plus soulignées par les citoyens... Oups! Parmi les causes les plus soulignées, pardon, il y a l'insuffisance de logements sociaux et abordables, il y a l'insalubrité et l'absence d'entretien, il y a surtout la discrimination d'accès au logement qui, parfois, est basée sur la langue, la taille de la famille, l'origine ethnique.

545

Beaucoup de citoyens ont affirmé que, très souvent, au téléphone, le propriétaire a parfois tendance à vous demander le nombre d'enfants que vous avez. Si vous donnez un certain chiffre, alors il vous dit poliment que la maison a déjà été occupée, alors que parfois, ce

550 n'est pas le cas, et beaucoup ont dit avoir envoyé d'autres personnes, aller appeler, aller visiter aux mêmes adresses et c'était disponible.

555 L'un des éléments qui ont beaucoup marqué, c'était les préoccupations liées aux coopératives d'habitation. Beaucoup ont estimé que les critères étaient inadaptés. Les critères de sélection des membres des coopératives étaient inadaptés à la situation de nombreux demandeurs et, surtout, la sous-représentation des minorités au sein de ces coopératives, et surtout et principalement aussi, l'absence d'expertise en démarrage.

560 C'est-à-dire que les groupes qui ont travaillé sur cette problématique disaient de façon répétée qu'il y a des jeunes, il y a des groupes qui sont issus des milieux défavorisés qui ont bien envie de lancer une coopérative, mais ça prend des processus, ça prend des procédures, ça prend un minimum d'expertise qui n'est pas toujours disponible.

565 Et qu'est-ce qu'ils ont proposé comme pistes de solution? Il y a 39 pistes de solution qui se sont dégagées, notamment l'augmentation de l'offre de logement social et abordable, la bonification des programmes d'accès au logement, et ils ont aussi insisté sur le fait que la Ville peut mettre à la disposition des groupes les plus défavorisés une certaine expertise en termes d'accompagnement en démarrage de coopératives et, surtout, donner davantage de moyens aux comités de logements, afin qu'ils puissent mettre suffisamment de pression sur les propriétaires indécis.

570 À la fin, comme vous pouvez le constater, les pistes de solution en matière de logement n'étaient pas orientées spécifiquement vers des groupes qui nous intéressent beaucoup, mais ça touchait tous les segments de la population, tous les segments des gens qui sont vulnérables, c'est-à-dire qui vivent avec certains revenus.

575 Et à la fin, les citoyens ont pensé que la Ville peut utiliser une fois de plus son pouvoir d'influence pour faire en sorte qu'il y ait des modifications importantes au niveau de la loi pour donner du pouvoir aux comités logement ou bien aux inspecteurs d'arrondissements, aux inspections d'arrondissement, afin qu'ils puissent davantage agir.

580 Et pourquoi est-ce qu'ils ont pensé ainsi? C'est que lorsqu'on lit ces différents rapports,
il revient constamment que oui, il y a les inspections dans les arrondissements, le Service
d'inspection, mais ils font des constats : il faut transférer les dossiers à la Régie du logement,
qui relève de la compétence du gouvernement du Québec, c'est-à-dire le gouvernement
585 provincial. Et ils ont donc estimé que la Ville pouvait aller chercher plus de pouvoirs pour
davantage agir en matière de salubrité, et cætera.

Pour la suite je vais passer la parole à mon collègue, Mohammed.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

590

Merci, Joseph.

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

595

Merci beaucoup, Joseph.

Alors, je reprends la balle au bond et on va passer au thème, le prochain thème qui a
été abordé de manière assez prédominante lors des activités contributives : il s'agit de la lutte
aux inégalités.

600

À ce moment-ci... Je vais peut-être juste réajuster le micro; je suis un petit peu moins
grand que mon collègue, mais je ne discrimine personne sur la taille. Mais cela étant dit, avant
d'aller plus précisément dans les choses qui ont été abordées, on aimerait faire une petite mise
en... une petite contextualisation de la situation à Montréal en termes d'inégalités.

605

Selon les dernières statistiques disponibles qui sont celles du recensement de 2016 à
Montréal, on constate qu'il y a, à Montréal, un niveau de faible revenu de 19 % à travers les
ménages.

610

Qu'est-ce que qu'on entend par faible revenu? Bien, c'est tout simplement toute

personne et foyer qui dépense une proportion très importante de ses revenus pour se loger ou pour des besoins de première nécessité. Alors, à ce niveau-là, la moyenne montréalaise est à 19 %.

615 Mais quand on compare ça aux populations qui nous intéressent dans le cadre de notre consultation, de certaines des populations qui nous intéressent, on s'aperçoit qu'il y a une certaine dichotomie, notamment au niveau des personnes immigrantes, donc les personnes qui sont venues d'ailleurs pour s'installer ici, au Canada.

620 Vingt-quatre pour cent d'entre elles se trouvent dans une situation de faible revenu. Et ensuite, dans ce chiffre-là, 34 % des nouveaux arrivants, donc les personnes qui sont ici depuis moins de cinq ans, on se retrouve que 34 % d'entre elles, donc plus du tiers d'entre elles, sont dans une situation de faible revenu.

625 Donc, dès l'arrivée ici, beaucoup de ces personnes se retrouvent dans une situation de vulnérabilité et à ça s'ajoutent aussi les personnes autochtones. Donc, quand on dit « autochtone », c'est toute personne issue des premières nations, du peuple inuit et des personnes métisses. Donc, là, ce chiffre-là représente... 27 % des personnes autochtones se retrouvent dans une situation de faible revenu, donc il y a quand même une proportion importante à ce niveau-là.

630 Note également en lien avec les personnes autochtones : on dénote aussi qu'en situation d'itinérance, ils sont surreprésentés dans une mesure de 12 %, alors qu'au niveau montréalais... Et d'ailleurs, on s'excuse, il y a une petite erreur qui s'est glissée dans un de nos diaporamas précédents : la proportion montréalaise d'Autochtones est de 0,6 % et non de 0,9 %.

635 Donc, on voit quand même, là, que pour un très peu grand nombre de personnes, elles se retrouvent quand même dans une situation où est-ce qu'elles sont fortement représentées.

640 Cela étant dit, la Ville de Montréal soutient et stimule le développement social par la lutte à l'exclusion et la lutte aux inégalités, par une panoplie de programmes.

Suite à ça, lorsqu'on va directement dans ce qui a été abordé par les différents participantes et participants, ce qu'on retrouve essentiellement, comme les principales préoccupations, sont les questions ayant trait à l'accessibilité et la disparité territoriale.

645

Dans l'accessibilité, c'est vraiment l'accessibilité aux services. Donc, on dénote qu'il y a des difficultés d'accès dans l'obtention des services pour certains groupes, notamment dû à des situations de barrières linguistiques. Donc, des personnes dont le français et l'anglais n'est pas nécessairement la langue maternelle ont de la difficulté à se faire servir dans les services publics qui existent, et aussi au niveau du statut légal, parce que bien que ça soit un peu méconnu, il y a énormément de services, dont certains offerts à la Ville de Montréal, qui nécessitent d'avoir un statut légal quelconque pour être en mesure d'être assisté.

650

Donc, les personnes qui sont en attente d'un statut, par exemple qui font le réclamant du statut de réfugié peuvent parfois être incapables d'accéder à certains de ces services publics.

655

Et aussi, certaines personnes avec des situations de santé mentale se retrouvent elles aussi dans l'incapacité d'avoir à des services parce que certains d'entre eux ne sont pas adaptés à la réalité dans laquelle elles se trouvent.

660

Il y a aussi le manque d'information, tout simplement, et l'inégale répartition des ressources à travers le territoire. Donc, quand on dit « manque d'information », c'est que souvent, des membres de communautés issues de la diversité disent que l'information par rapport à la disponibilité de qu'est-ce que fait quoi pour qui ne se rend pas nécessairement directement à eux.

665

Donc, il y aurait un effort supplémentaire pour rejoindre ces gens qui devrait se faire, et aussi, le fait que d'un territoire à l'autre, d'un arrondissement à l'autre, et même dans un territoire, la proportion d'accès aux services disponibles et aux différentes ressources est assez variable.

670

Donc, les solutions qui ont été évoquées principalement en ce sens-là, on parle de mettre des personnes-ressources à la disponibilité, à la disposition des populations vulnérables, donc

675 d'avoir des gens qui ont une spécialisation, une spécificité dans le travail qu'ils font pour être en mesure d'accompagner les personnes en situation de vulnérabilité, favoriser la concertation entre les différents acteurs socioéconomiques présents à Montréal, donc entre les entreprises privées, mais aussi la Ville, tout simplement, et augmenter le financement aux organismes communautaires et s'assurer qu'ils soient continus et qu'ils comprennent les spécificités à l'égard des populations vulnérables, donc qu'on aille au-delà de l'appel des financements par appel de projets et que le financement se fasse de manière annuelle et qu'il soit constant, tout simplement.

680 Au-delà des différents thèmes qu'on a eu l'occasion d'aborder durant la consultation, on a aussi trouvé important d'être en mesure d'aborder certains groupes spécifiques pour être en mesure d'entendre les problématiques et les enjeux qui leur sont propres.

685 C'est notamment le cas avec les personnes autochtones, et on a eu la possibilité d'avoir une activité contributive avec le Native Montreal Youth Council, où est-ce qu'il y a eu un échange sur des enjeux, des problématiques, mais aussi des solutions qui étaient très spécifiques à la situation autochtone, à la situation des groupes autochtones à Montréal.

690 Et principalement, les problématiques qu'ils soulevaient, c'est vraiment le fait qu'ils sentent qu'ils sont maintenus dans une espèce de cycle sans fin de la pauvreté. Notamment, j'ai parlé de la représentation en itinérance, à 12 % : c'est un des éléments qui est ressorti.

695 Le fait qu'ils n'ont pas accès à... on n'est pas en mesure d'accéder à du logement social ou abordable, il y a perpétuation de stéréotypes, de préjugés, une stigmatisation, mais tout simplement le fait qu'on a vraiment l'impression qu'on ne reconnaît pas leur existence, et aussi, on a une incompréhension et une insensibilité par rapport aux réalités que ces personnes vivent.

700 Et pour faire face à ces éléments-ci, les exemples... certaines des solutions qui ont été proposées étaient d'augmenter les sites d'embauche visant les peuples autochtones à la Ville de Montréal, donc qu'il y ait des chiffres spécifiques pour ces personnes, mais aussi que ces cibles-là soient augmentées.

705 Donc, augmenter le nombre de logements sociaux et en garantir un nombre minimal
pour les personnes autochtones, améliorer la qualité de la formation des forces de police et des
forces de l'ordre en intégrant des éléments qui sont spécifiques aux peuples autochtones, donc
dans des questions de profilage racial et social, d'avoir une offre, donc, de formation, qui est
adaptée et qui permet de faire comprendre réellement aux policiers qu'est-ce que la réalité des
710 personnes autochtones présentes à Montréal, mieux collaborer avec les groupes présents et
qu'il y ait des campagnes de sensibilisation par la promotion d'art, d'affiches de l'histoire
autochtone, tout simplement.

715 Et aussi, il y a certains individus qui ont notamment mentionné la possibilité de faire
reconnaître dans la charte montréalaise le fait que Montréal est un territoire autochtone non
cédé.

720 Ensuite, en culture, un thème qui a été abordé dans une proportion un petit peu moindre,
on retrouve trois éléments au niveau des problématiques qui ont été soulevées : le manque de
transparence dans les processus de sélection de projets artistiques, donc le fait que quand un
artiste applique pour avoir de l'argent pour un projet, on trouve qu'il y a une espèce de part
d'ombre par rapport à pourquoi on n'a pas été retenu ou tout simplement qui est en charge de
mener ces processus de sélection, le manque de diversité sur les jurys, donc le fait que les jurys
ne sont pas représentatifs de la population montréalaise, et aussi le sous-financement de
certaines disciplines artistiques et de certains artistes dits de la diversité.

725 Donc, notamment, un exemple de ça, c'est qu'on a certaines personnes qui nous ont
parlé du fait qu'en art visuel, beaucoup d'artistes de la diversité ont de la difficulté à obtenir du
financement pour pouvoir, dans le fond, tout simplement aller de l'avant avec leurs différents
projets, et les principales solutions, en ce sens-là, qui sont sorties, bon, s'assurer qu'il y ait une
730 meilleure répartition des ressources à travers les territoires, donc s'assurer qu'on sorte des
centres et qu'on permette aux artistes de pouvoir vivre de leur art, mais de manière plus équitable
à travers le territoire, donc aller vers les périphéries, la promotion de la diversité aux moyens de
communication qui sont représentatifs, donc en plus de faire la promotion de la diversité,
s'assurer que la manière dont la Ville communique... et qu'elle utilise des images ou tout

735 simplement une illustration de la vie montréalaise qui est représentative de la diversité et, finalement, la médiation culturelle par l'organisation de forums, d'échanges, des visites de lieux ou, tout simplement, faire la promotion d'une histoire qui est plus représentative de la diversité.

740 Et pour conclure, évidemment, dans la consultation, on a un nombre total de thèmes qui se chiffrent à huit, mais c'est sûr qu'il y a certains thèmes qui ont été abordés de manière vraiment moins significative. C'est le cas pour l'aménagement du territoire, les sports et loisirs et la participation démocratique.

745 Donc, en rafale, qu'est-ce qui s'est dit par rapport à ces choses-là? Dans l'aménagement du territoire, on parle d'une répartition inégale des équipements collectifs, donc les parcs, les pistes cyclables, et une répartition inégale de services, notamment le transport en commun.

750 Donc, on parle de la présence de stations de métro, la fréquence de passages des lignes d'autobus ou, tout simplement, même, comment certaines lignes d'autobus sont conçues à Montréal. On trouve qu'elles ne sont pas... ce n'est pas adéquat par rapport aux besoins des populations locales.

755 La persistance de déserts alimentaires, donc le fait qu'il y ait des endroits à Montréal où est-ce qu'on réside et où est-ce qu'il est difficile d'avoir accès de manière immédiate à des aliments dans sa périphérie.

760 L'inaccessibilité financière de certaines disciplines sportives : donc, certaines disciplines sportives sont trop coûteuses pour un certain nombre de la population. On a parlé du fait que souvent, les installations sportives à Montréal, bien qu'elles soient détenues en majorité par la... les installations publiques soient détenues par la Ville, souvent, leur utilisation est laissée à des associations qui sont privées, donc qui sont laissées à elles-mêmes en termes de comment les tarifs sont appliqués, et cætera.

765 Et, tout simplement, une crise de confiance des personnes issues de la diversité envers les institutions municipales et les partis politiques au municipal. Donc, les membres de la

diversité ne se voient pas dans les institutions et dans les partis qui sont sensés les représenter, tout simplement.

770 Et au niveau des solutions qui ont émergé, donc augmenter l'offre de service dans les territoires en périphérie – encore une fois, notamment, les transports en commun –, adapter les infrastructures aux besoins des populations, notamment les familles, les personnes en situation de handicap, il y a aussi les personnes âgées, l'accompagnement des populations marginalisées, une meilleure représentativité au niveau des preneurs de décision, et qu'il y ait un renforcement de la concertation avec les différentes communautés. Et voilà.

775 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci beaucoup, Mohammed, merci, Joseph, merci, Youla.

780 Alors, on va maintenant prendre une pause de 15 minutes. J'invite tous ceux et celles qui souhaitent faire un commentaire, poser une question, apporter une solution, à aller s'inscrire au registre qui est à l'entrée de l'immeuble. N'oubliez pas de préciser si vous avez des enfants : vous allez pouvoir passer plus rapidement.

785 Je veux aussi vous rappeler – il faudrait changer, s'il vous plaît, la *dia* – que vous avez jusqu'au 17 novembre pour nous faire parvenir une opinion en ligne. Vous pouvez le faire dès maintenant, il y a un cours, vous pouvez aller sur notre site, vous cliquez un des thèmes qui vous intéresse, vous répondez à deux questions qui vous sont suggérées, vous nous écrivez brièvement ce que vous pensez de cette thématique et ça nous est déjà acheminé.

790 Vous pouvez aussi, si vous savez ce que vous voulez dire à la commission, nous faire parvenir dès maintenant votre opinion ou votre mémoire, mais si vous voulez nous les présenter en personne, vous devez vous inscrire d'ici le 31 octobre à 16 h pour dire « nous voulons aller devant vous », et nos auditions vont débiter le 4 novembre.

795 Voilà. Alors, c'est à vous d'aller vous inscrire si vous voulez poser quelques questions

d'éclaircissement ou nous faire connaître vos commentaires sur ce que vous avez entendu jusqu'ici.

800 Merci beaucoup; on reprend dans 15 minutes.

PAUSE ET REPRISE

PÉRIODE DE QUESTIONS

805

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Alors, si vous permettez, nous allons reprendre maintenant nos travaux.

810

Nous allons donc entendre les commentaires, questions de clarification sur la synthèse des activités citoyennes, vos propositions, solutions des personnes qui se sont inscrites au registre.

815

Nous avons trois inscriptions. Nous commençons selon notre façon de faire habituelle par une femme et j'invite madame Marie-Pier Kouassi à se présenter en avant... Euh, non, ici, c'est vrai. Désolée, madame Kouassi.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

820

Il n'y a pas de problème.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

825

Alors, je vous demande bien sûr de limiter les préambules le plus possible pour qu'on puisse...

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

830 Aller droit au but.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

835 Être productif, oui.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Ça marche. Il n'y a pas de problème.

840 Donc, en fait, c'est une interrogation, peut-être aussi une suggestion.

Donc, mettre en contexte : moi, je suis coordonnatrice de projet à la Fédération des coopératives d'habitation, en fait. Donc, la question logement, ça m'intéresse particulièrement.

845 Je suis aussi très engagée dans les questions de droit des femmes, donc c'est un projet femmes, je suis au Conseil des Montréalaises en tant que soutien en communication, aussi. Donc, ça va être dans cette optique-là que mon questionnement vient devant vous aujourd'hui.

850 En fait, on est dans une ère où on entend beaucoup parler d'intersectionnalité. On se pose des questions, à savoir de quelle manière est-ce qu'un même individu peut vivre des discriminations multiples en fonction de ses identités multiples.

855 Dans la présentation des données, dans la présentation des résultats, je n'ai pas senti beaucoup de données qui étaient désagrégées au niveau de ces autres identités, par exemple. Donc, j'ai l'impression qu'on présentait beaucoup, par exemple, les personnes issues de l'immigration ou les personnes s'identifiant comme une minorité visible comme étant un bloc homogène, alors que la réalité des femmes, par exemple, peut être très différenciée. On parle d'expériences différentes, de perspectives différentes, aussi.

860 Donc, voilà ma mise en contexte. Ma question, c'est : de quelle manière est-ce que, dans toutes les données qui ont été collectées, de quelle manière est-ce que cette réalité-là intersectionnelle a été prise en compte? Est-ce qu'il y a des tendances qui ont été dégagées? Et puis ma suggestion serait peut-être de faire ressortir ces éléments d'analyse là quand on présente les synthèses parce que c'est très important. Donc, voilà. Merci.

865 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

870 Merci. Je considère... je prends d'abord la suggestion qui me semble très pertinente, effectivement. La question d'intersectionnalité est très vivante, elle est incarnée. Je ne sais pas si du côté des secrétaires-analystes ou d'un analyste... Mohammed, il va pouvoir répondre à votre question.

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

875 En espérant que je n'aie pas encore à me battre avec le micro.

 Bien, d'abord, je voulais vraiment vous remercier pour votre question, c'est effectivement un point très pertinent que vous abordez.

880 Tout d'abord, j'aimerais quand même remettre les choses en contexte. Ce qu'on vous présente aujourd'hui à travers cette synthèse, bien, le mot le dit lui-même : c'est que c'est une synthèse.

885 Ce qu'on fait, essentiellement, c'est qu'on essaie de faire ressortir les grandes lignes des choses qu'on a entendues à travers les 34 activités – excusez-moi 32... – bien, la trentaine d'activités contributives auxquelles on a eu... qui ont eu lieu, tout simplement.

 Alors, forcément, dans un souci de concision, on ne peut pas nécessairement faire ressortir toutes les choses qui ont été abordées. C'est pour ça que dans la présentation à laquelle on s'est prêté, la plupart des informations qui étaient là, elles s'engageaient à dresser le plus

890 fidèlement possible les grandes tendances par rapport aux enjeux de lutte aux inégalités, de
logement, le profilage racial, social, d'emploi, et j'en passe.

895 Cela étant dit, il y a quand même eu, lors des activités contributives, des éléments de
questionnement, de réflexion, d'enjeux, de problématiques, qui étaient spécifiques à certaines
populations. On a, par exemple, des groupes, certains groupes qui, justement, leur clientèle cible
sont souvent des femmes qui sont en situation de vulnérabilité, de par une position
monoparentale, nouvellement arrivées, aussi, même, qui ont vécu des... qui sortent de relations
abusives et qui, dans un nouveau pays, se retrouvent un peu sans forcément une ressource
immédiate, et ces organismes-là, ce qu'ils font, c'est qu'ils soutiennent ces gens-là.

900 Donc, ce genre de discussions là, d'échanges, ont eu lieu; ça n'est pas la question. Après
ça, comment être en mesure d'accéder à ces échanges-là? Bien, dans les plus brefs délais,
nous, ce qu'on va faire, c'est qu'on va mettre en ligne, sur l'Office de consultation publique, les
données dites brutes de l'ensemble des échanges qui ont eu lieu et il sera possible de consulter
905 ces données-là, autant au niveau des problématiques, mais aussi au niveau des solutions qui
ont été abordées.

910 Mais... et je tiens aussi à rappeler que dans le cadre de notre analyse, dans le cadre de
l'analyse générale de la consultation et dans le rapport qui va être produit éventuellement,
l'intersectionnalité est une préoccupation.

915 Parce qu'évidemment, la question du genre n'est pas... du genre où, par exemple, des
orientations sexuelles, ne sont pas forcément un regard premier de notre travail, mais il y a
quand même, dans une situation d'intersectionnalité, où est-ce qu'il y a plusieurs éléments qui
sont retrouvés, c'est quelque chose qu'on prend en considération, évidemment.

J'espère que ça répond à votre question. Merci.

920

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

De toute façon, il y a notre collègue, monsieur Thuot, Jean-François Thuot, qui aimerait également ajouter quelque chose.

925

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

En fait, c'est plus une question à la dame qui vient d'intervenir.

930

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

À madame Kouassi?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

935

Oui, madame Kouassi.

Alors, j'ai capté que vous étiez à la Fédération des coopératives d'habitation. Alors, c'est un mot magique pour nous parce que c'est la problématique du logement, incluant les coopératives d'habitation.

940

C'est un thème qu'on a souvent effleuré jusqu'à présent dans nos préconsultations, dans les ACC, et on est toujours un petit peu resté sur notre faim pour bien comprendre comment se déclinait la problématique discriminatoire basée, notamment, sur le profilage racial, dans ce domaine-là.

945

Et à partir de ce que vous avez pu observer dans les ACC, et qui ont été présentées par nos analystes, et je vous pose la question à chaud, comme ça, qu'est-ce que ça vous inspire, de ce que vous avez vu et entendu? Est-ce que vous êtes sur votre faim? Est-ce que vous avez des commentaires à nous formuler?

950

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

955 Mais oui, en fait, j'en ai. Moi, ce qu'il faut savoir, c'est que je travaille sur un projet particulier, en fait : c'est un financement de Condition féminine Canada, qui est un peu séparé, là, de toute la structure et la mécanique de la FECHIM, qui est la Fédération des coopératives d'habitation.

960 Mais quand même, j'ai des échos puis il y a beaucoup de préoccupations, justement, au niveau d'une meilleure intégration des femmes, parce que moi, c'est là-dessus que je travaille, mais aussi, on a la question des nouveaux arrivants dans les coopératives d'habitation.

965 Ce que vous avez mentionné, c'est une réalité qu'on rencontre justement par rapport... on a parlé, je pense, des conditions de sélection des personnes qui vont rentrer dans les coopératives, et tout ça, puis ça, c'est un grand enjeu.

La première chose, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de places, actuellement, dans les *coops*, donc c'est difficile d'accéder.

970 Après, les gens qui ont des *coops* ou qui sont sur des CA de *coops* vont rechercher des compétences particulières ou des profils particuliers. Donc, on connaît cette tendance d'aller chercher souvent quelqu'un qui nous ressemble. Donc, ça, c'est des réalités qui sont présentes dans le milieu des coopératives d'habitation, aussi.

975 Et puis, sinon, ce qu'on remarque souvent, c'est... par exemple, c'est au niveau de la compréhension des valeurs coopératives. Donc, il y a tout un mouvement coopératif qui est très ancré... qui est très québécois, là. Il y a une manière de comprendre toutes ces valeurs-là, ce système-là, juste la manière de présenter son dossier pour accéder à la coopérative.

980 Donc, tout ça, c'est des enjeux qui sont réels puis justement, la FÉCHIM vient d'avoir un nouveau projet avec le BINAM, en fait, qui se penche sur cette question-là, à savoir de comment est-ce qu'on peut mieux intégrer les nouveaux arrivants dans les coopératives.

985 Donc, rapidement, comme ça, c'est la réponse que je peux donner. S'il y a besoin d'avoir plus d'information, je peux laisser mes coordonnées, je peux vous mettre en contact avec des gens à la FECHIM qui vont, peut-être, être mieux en mesure de répondre que moi, mais sinon, c'est des réalités qui sont là, oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

990 Vous saurez aujourd'hui que nous sommes particulièrement gourmands parce que j'ai une autre commissaire qui souhaite vous parler.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

995 Moi aussi.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1000 Mais on veut garder votre expertise et votre énergie.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1005 Justement, vous abordez des sujets extrêmement pertinents et on vous invite à déposer un mémoire.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

O.K.

1010 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Et/ou de venir le présenter ou de présenter vos opinions avec ou sans mémoire.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

1015

O.K.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1020

Lors de nos séances d'audition.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

1025

Excellent.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Super.

1030

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Donc, on va se revoir. Il n'y a pas de problème.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1035

C'est excellent; merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1040

Merci, madame Kouassi.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Alors, je vais maintenant inviter monsieur Balarama Holness au micro.

1045 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Bonjour.

1050 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Bonjour.

1055 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Bonjour... bonsoir.

1060 **M. BALARAMA HOLNESS :**

La présentation était excellente. La dernière fois que je suis venu faire la présentation, c'était tellement bien, je n'avais rien à dire. Tout le monde me dit : « Eille, pourquoi tu ne parles pas? » Donc, aujourd'hui, j'ai décidé de mettre mon nom, mais... en tout cas.

1065 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Le plaisir du micro qu'on appelle ça, monsieur Holness.

1070 **M. BALARAMA HOLNESS :**

O.K., oui. Une question sur l'enjeu de juridiction. Ça se soulève beaucoup, on a parlé un peu d'éducation dans ce cadre ici, et d'autres enjeux reliés à la juridiction, et puis, dans l'analyse de ces dialogues-là, comment que la commission le voit? Est-ce qu'on le voit en termes de : on ne peut pas gérer cet enjeu-là, donc on oublie et ça ne va pas se présenter dans les recommandations ou est-ce que c'est quelque chose qu'on va dire que c'est... on va demander à Québec d'avoir un œil sur cet enjeu ou de demander à la Ville de Montréal un peu plus de pouvoirs? Comment qu'on va l'articuler dans les recommandations?

1075

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1080 Vous êtes très curieux, mais vous savez qu'on ne donnera pas de *scoop* ici ce soir, puisqu'une grande partie de notre travail d'aller chercher ce que la population désire dire à la commission n'est pas fait encore. On a, oui, rencontré des centaines et presque un millier de personnes, mais ça continue.

1085 Donc, le problème de juridiction que vous évoquez, c'est dans toutes sortes de sujets, j'imagine, thématiques, autant le logement, l'éducation, on est d'accord que ce n'est pas dans une compétence dans la Ville et nous allons réfléchir à la meilleure façon de décrire nos recommandations pour qu'elles soient pertinentes, applicables, innovatrices, idéalement, et qu'elles imposent un geste.

1090 On a l'intention, véritablement, de bien écouter ce que la population nous demande et vous le savez, monsieur Holness, vous êtes bien, bien placé pour le savoir, nous ne sommes pas une commission d'enquête. Nous sommes une commission qui fait de la consultation.

1095 Donc, on est capable d'analyser ce que la population nous dira et vous avez raison : il y aura sans doute des niveaux de recommandations autour des juridictions; on verra.

Merci de votre question.

M. BALARAMA HOLNESS :

1100 Est-ce que j'ai deux questions?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1105 Oui, vous avez le droit à deux questions, bien sûr. – Oui, allez-y, monsieur Habib.

M. HABIB EL-HAGE :

Oui.

1110

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui, oui.

1115

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Justement, sur la question de l'éducation, il y a mille et une façons de parler de l'éducation. Qu'est-ce que vous voulez dire, exactement, par l'éducation?

1120

M. BALARAMA HOLNESS :

Mais, par exemple, dans les diapos, on avait mentionné qu'il y avait du *bullying* envers des jeunes Autochtones dans les écoles. Donc, peut-être la façon... peut-être que les professeurs, les étudiants, disons, imposent un genre de préjudice envers quelques personnes.

1125

Donc, est-ce qu'il y aurait une politique ou un changement de cursus ou quelque chose qui changerait? Je sais, ça, c'est très provincial, c'était juste de demander comment qu'on va aborder l'enjeu... ou d'environnement, par exemple, comment qu'on va aborder les enjeux? Est-ce que c'est juste qu'on les oublie parce que ce n'est pas dans notre pouvoir ou est-ce qu'on peut demander, dans les recommandations, une action à un niveau gouvernemental différent? Ça fait du sens?

1130

M. HABIB EI-HAGE, commissaire :

D'accord, merci.

1135

M. BALARAMA HOLNESS :

1140 *Yes, sure.*

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1145 Judy, allez-y.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

 Comment est-ce que vous suggérez qu'on aborde ces enjeux?

1150 **M. BALARAMA HOLNESS :**

 Tout simplement dire à Québec que Montréal n'a pas pouvoir sur X, Y, Z. On demanderait à Québec d'agir de telle sorte. Par exemple, très simple, on demande à Québec de tenir une consultation publique sur le racisme systémique.

1155 Donc, là, les enjeux d'immigration, d'éducation, et cætera, rentreraient dans leur cadre, mais ça serait une recommandation à un autre niveau. Tout simplement. C'est que *we are admitting that we can't act on the issue, so we're asking you, with your powers, to act on the issue.*

1160 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

 On vous a bien compris. La deuxième question, intervention?

1165 **M. BALARAMA HOLNESS :**

 Oui. C'était plutôt sur la recherche.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1170

Hum, hum.

M. BALARAMA HOLNESS :

1175

Donc, les 31 recommandations qui ont été faites en 2017, on demandait à des chercheurs de démasquer les enjeux liés au profilage racial, profilage social, et le rapport qui est sorti nous a donné une perception de c'était quoi, l'ampleur de l'enjeu, et là, c'était surpris que... il y a beaucoup de gens qui étaient surpris des résultats.

1180

Mais nous, on le savait tous, mais les résultats, le data nous a facilité à comprendre l'enjeu, qui veut dire que quand on aborde des enjeux, par exemple environnementaux, est-ce qu'on peut demander à des urbanistes de faire leurs recherches sur le verdissement des arrondissements pour connaître l'ampleur de la problématique reliée à des enjeux, pour que les recommandations, encore une fois, ouvrent des portes et nous éclaircissent sur des problématiques qu'on n'a pas toutes les données ou toute l'information?

1185

Donc, est-ce que les recommandations vont demander à des chercheurs de mettre une emphase sur certains enjeux comme, peut-être, le logement? Combien... c'est quoi, le pourcentage des personnes issues de l'immigration qui ont accès à des logements sociaux? Est-ce que c'est 7 %, est-ce que c'est 8 %? Donc, est-ce qu'on voit des recommandations qui vont demander de la recherche pour vraiment donner, comment dire, des dents aux recommandations?

1190

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1195

Voulez-vous répondre à ça, Madame la coprésidente, ou...?

1200 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

En fait, vous parlez du rapport sur les interpellations policières; bon.

1205 J'ai compris que la Ville, c'était une première partie et qu'il y aurait un suivi au niveau de ce premier débroussaillage. La question qui se pose si ce rapport mené par des chercheurs, remis par les chercheurs indépendants, semble d'une telle clarté ou pouvant guider les actions futures de la Ville, vous demandez si la Ville ne pourrait pas appliquer le même *modus operandi* à d'autres services. C'est une chose au terme de la consultation, c'est une question qu'on pourra se poser.

1210 Évidemment, chaque service a ses particularités, ses spécificités. Chaque service a également son historique parmi la prise en compte de différentes problématiques et je pense que pour que notre rapport soit crédible, rigoureux, il faudra aussi regarder la question de l'applicabilité. Vous parlez d'environnement, de verdissement, vous parlez de l'aménagement du territoire, vous faites allusion à l'aménagement du territoire, au fait que certains arrondissements pourraient être moins verts que d'autres... bon.

1215 C'est sûr que cela va demander... déjà avec l'analyse, avec la synthèse des activités contributives citoyennes, on se rend compte que le champ est fort large, puisqu'il déborde même des huit problématiques, et il va falloir penser à une priorisation, éventuellement, mais je crois que le moment où nous sommes en est un de prise en compte de la diversité des problèmes et qu'il nous faudra ensuite, comme commissaires, travailler très fort, comme nous le faisons depuis le début, pour voir quelles sont les choses.

1225 Mais je comprends. Une bonne recette mériterait de voir si elle peut s'adapter à d'autres situations et je pense que l'éclairage de citoyens sera pour nous important, parce que nous ne sommes pas des experts : nous sommes des experts dans l'ouïe et le rapport à la Ville.

1230

M. BALARAMA HOLNESS :

O.K. Oui, merci.

1235 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Merci beaucoup.

1240 Alors, je vais demander à monsieur... C'est parce qu'il est prévu qu'à 8 h 20, je vous annonce que le registre va fermer dans 10 minutes et il est 8 h 30.

1245 On va quand même, si vous avez... s'il y en a parmi vous qui ont... c'est encore ouvert pour 10 minutes. Je me permets, puisque je vous l'ai dit en retard, de vous dire que le registre est encore ouvert 10 minutes. S'il y en a parmi vous qui ont des questions, qui souhaitent aller vous inscrire, c'est le temps de le faire.

Entre-temps, j'appelle monsieur Denis Tchuente.

1250 Je ne sais pas si je dis bien votre nom, monsieur.

M. DENIS TCHUENTE :

Oui, c'est ça.

1255 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

1260 Bon, alors parfait. Monsieur Tchuente, on attend commentaires, clarifications ou questions.

M. DENIS TCHUENTE :

Bonsoir.

1265

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Bonsoir.

1270

M. DENIS TCHUENTE :

Oui, j'ai deux points. Le premier, c'est une question de clarification.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1275

Oui.

M. DENIS TCHUENTE :

1280

Parce que dans le point en matière de lutte aux inégalités, il est précisé 24 % de personnes immigrantes et 34 % de nouveaux arrivants. Est-ce que ça se cumule ou qu'est-ce que... là, on n'arrive pas à savoir le...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1285

Alors, je vais demander à Mohammed. Je craindrais de mal l'exprimer et lui, c'est l'analyste.

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

1290

Mettons fin aux craintes. Donc...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1295 Est-ce qu'on peut remettre la *dia*? Est-ce que c'est possible?

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

1300 Oui, bien sûr, bien sûr.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

La voici, merci.

1305 **M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :**

1310 Mon Dieu, ça tombe à pic. Donc, pour revenir à votre question, monsieur, vous faites référence au chiffre de 34 % des nouveaux arrivants : est-ce qu'il se cumule ou il existe à part entière? C'est vraiment dans une considération de l'ensemble des nouveaux arrivants. Donc, il y a un chiffre pour les personnes immigrantes, mais il y a aussi un chiffre pour les nouveaux arrivants. C'est deux catégories distinctes, étant donné qu'ils sont dans des dispositions qui sont différentes.

1315 Les personnes immigrantes sont un ensemble, alors que les personnes qui sont considérées comme nouvellement arrivées, c'est qu'elles sont ici depuis moins de cinq ans, tout simplement.

M. DENIS TCHUENTE :

1320 Donc, ça fait 58 %?

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

1325

Pardon?

M. DENIS TCHUENTE :

1330

Ça fait 58 %?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1335

Non.

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

1340

Non, non, non, c'est... en fait, c'est ça : c'est 24... les personnes immigrantes sont une catégorie d'ensemble et les nouveaux arrivants sont une autre sous-catégorie, en fait.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

1345

C'est 34 à l'intérieur de 24?

M. DENIS TCHUENTE :

Non... bien... ça fait 24 plus 34 ou...? C'est ça que je veux comprendre.

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

1350

Non, non, non. Non. C'est... dans l'ensemble des nouveaux arrivants, il y a 34 % d'entre eux qui sont dans une situation de faible revenu. Et dans l'ensemble des personnes immigrantes, il y a 24 % d'entre elles qui se retrouvent dans une situation de faible revenu. Je ne sais pas si...

1355 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Et c'est à Montréal.

1360 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

En fait, ce que monsieur veut savoir, je pense : est-ce que le 34 % est inclus à l'intérieur de la grosse catégorie des immigrants, qui contient les immigrants de première, deuxième génération et...

1365 **M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :**

Ah, d'accord. Bien, peut-être que...

1370 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

... et les nouveaux arrivants...

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

1375 La question fait plus de sens. Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

... ou est-ce que c'est quelque chose...

1380

– Est-ce que c'est ça, monsieur?

M. DENIS TCHUENTE :

1385

C'est ça. C'est ça.

M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste :

Peut-être que tu voulais ajouter quelque chose?

1390 **M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :**

1395 Je voulais juste répondre effectivement dans ce sens-là. Les nouveaux arrivants, dans le document de consultation puis dans le document d'informations générales qui nous a été fourni par la Ville de Montréal dans le cadre de cette consultation-là, sont des gens qui sont arrivés ici depuis moins de cinq ans.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1400 Oui, ça, on l'a dit; ça, on le sait.

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

1405 Oui. Les immigrants sont des personnes qui sont nées... qui ont pu arriver ici depuis plus de cinq ans, d'un parent qui est venu ici et d'un parent qui est né ici, O.K.? Alors, les personnes immigrantes, les nouveaux arrivants, c'est deux statuts différents. C'est cinq ans et plus, autrement dit, la barrière. Cinq ans et moins, les nouveaux arrivants, cinq ans et plus, la barrière.

1410 C'est ce qui explique un peu les chiffres que nous avons là, hein? Quand on dit que 19 % des Montréalais vivent dans un seuil de faible revenu, c'est sur le global de la population montréalaise.

1415 C'est le cas pour les personnes immigrantes, cinq ans et plus, autrement dit, 24 % d'entre elles, 34 % de ceux qui sont là depuis moins de cinq ans puis les Autochtones, 27 %, les autochtones vivant à Montréal. Voilà. C'est un peu le tableau.

M. DENIS TCHUENTE :

1420 Oui, c'est juste une question d'opérations mathématiques. C'est pour ça que je posais la question : ça fait 24 plus 34. Parce que les nouveaux arrivants sont aussi des immigrants, mais on a dissocié les deux. C'était pour...

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

1425 Oui, mais la quantité de nouveaux arrivants...

M. DENIS TCHUENTE :

1430 Oui.

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

... n'est pas la même que la quantité des personnes immigrantes...

1435 **M. DENIS TCHUENTE :**

D'accord. Donc, c'est 34 % des nouveaux arrivants dans la...

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

1440 C'est ça. C'est ça.

M. DENIS TCHUENTE :

1445 O.K.

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

1450 Et c'est 24 %...

M. DENIS TCHUENTE :

1455 Des immigrants?

M. PATRICK MARAIS, secrétaire de commission :

... des personnes immigrantes.

1460 **M. DENIS TCHUENTE :**

O.K. Parce que ce n'est pas...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1465 Ce n'était pas clair.

M. DENIS TCHUENTE :

1470 Ce n'était pas clair.

Oui, la deuxième préoccupation, c'est : il y a eu beaucoup de solutions proposées, vous avez parlé tout à l'heure de la priorisation...

1475 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Hum, hum.

M. DENIS TCHUENTE :

1480

Et par la suite il y a la recommandation. Je ne sais pas si les citoyens ont eu à proposer ou ont demandé ce qu'il y aurait comme mécanisme de suivi éventuel de la mise en application de ces recommandations. Merci.

1485

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je demande, mais je crois qu'il n'y a pas, d'après la synthèse, le... c'était des solutions aux problèmes soulevés. Et je ne crois pas, mais on me dira si je me trompe, que, est-ce que les citoyens se sont prononcés quant au mécanisme de suivi éventuel, aux recommandations éventuelles de notre commission?

1490

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Pas jusqu'ici.

1495

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Pas encore. Est-ce que je sens que vous allez nous ajouter une recommandation?

1500

M. DENIS TCHUENTE :

Au fait, parce que j'ai perçu sur certaines problématiques la proposition de suivi éventuel. Et maintenant, c'était pour la globalité.

1505

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui. Oui.

1510 **M. DENIS TCHUENTE :**

... de ce qui va se dégager. Effectivement, ça serait intéressant d'avoir un suivi des recommandations à partir, peut-être, du plan d'action que la Ville pourra décliner.

1515 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

1520 Est-ce qu'on va pouvoir compter sur vous, ne serait-ce qu'au niveau de l'opinion en ligne ou d'une audition pour nous rappeler à nous, les commissaires, qu'il est important, non seulement de faire des recommandations, mais de proposer, parmi nos recommandations, un mécanisme de suivi crédible?

M. DENIS TCHUENTE :

1525 Bien évidemment. Je crois que je suis déjà inscrit.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Ha! Ha! Ha! Bon, d'accord.

1530 **M. DENIS TCHUENTE :**

O.K. Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1535 Alors, merci beaucoup.

M. DENIS TCHUENTE :

1540 D'accord.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Est-ce que nous avons, cher Laurent, d'autres questions? Il y aurait une quatrième personne, monsieur Rito Joseph.

1545

Bonsoir.

M. RITO JOSEPH :

1550

Bonsoir. Bonsoir à vous.

Ma question à moi, c'est par rapport au profilage racial. Donc, j'aimerais savoir, en fait, quelles sont les mesures qui seront prises pour s'assurer que, voilà, il y a un travail effectué avec les policiers qui font preuve de profilage racial, que ça soit envers les minorités, que ça soit envers les noirs, et cætera?

1555

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Vous voulez, dire quelles mesures nous allons...

1560

M. RITO JOSEPH :

Quelles mesures... quelles mesures...

1565

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

... nous allons demander?

M. RITO JOSEPH :

1570

Quelles mesures vous allez demander et comment nous, on peut s'assurer que ces

mesures pourront être mises en pratique?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1575

C'est assez impossible qu'il n'y ait pas de mesures qui soient demandées par la commission, étant donné la prégnance de cette thématique dans ce que les citoyens nous ont dit jusqu'ici.

1580

En quels termes nous allons le libeller, nous ne le savons pas encore. Nous allons commencer à travailler là-dessus en décembre et en janvier, mais c'est clair que nous allons demander quelque chose là-dessus, mais je ne peux pas me prononcer maintenant, puisque nous avons des semaines d'audition devant nous, de gens qui, comme vous, vont nous présenter un mémoire ou une opinion en nous disant « qu'est-ce que vous allez faire? »

1585

Je vous suggère de faire ceci. Notre principale tâche comme commissaire, c'est d'écouter ce que vous suggérez, de l'analyser et, éventuellement, proposer quelque chose très certainement qui va dans le sens de ce que la population veut; alors, avez-vous quelque chose à nous proposer, monsieur Joseph?

1590

M. RITO JOSEPH :

1595

Oui. Moi, personnellement, je pense que ça serait très important de refaire l'éducation des policiers qui travaillent sur l'île de Montréal, parce que, bon, je n'ai rien à dire, vraiment, sur la présentation, mais je pense qu'en ce qui a trait au profilage racial, je pense qu'on ne met pas assez d'accent sur ça.

1600

C'est un problème qui est très présent, c'est un problème qui est très important. C'est un problème qui joue sur l'aspect mental, psychologique, physique, parfois, même. Ça peut escalader et souvent, on se retrouve dans une position où est-ce que même en n'ayant pas de casier judiciaire, même en n'ayant pas commis d'infraction, on est sujet. On est sujet à se faire interpellé par la police pour des raisons X qu'on ne peut jamais vraiment... on ne peut jamais

vraiment expliquer, on n'a jamais vraiment de raisons pourquoi on se fait interpellé.

1605 Donc, je pense que c'est quelque chose de très sérieux et je pense que c'est quelque chose à prendre en compte.

1610 Donc, je pense que ces policiers-là, lorsqu'ils vont à l'École nationale de police, que ça soit à Nicolet, et cætera, où ça se trouve, je pense qu'il devrait y avoir un volet spécial sur le profilage racial.

1615 Je pense aussi, maintenant, c'est de savoir comment on pourrait déconstruire ce que ces policiers-là, ils apprennent à l'école, et d'aller à la racine de, peut-être, l'histoire du Québec, l'histoire de Montréal, l'histoire du Canada et voir d'où ça vient, ça.

1620 Parce que ce n'est pas quelque chose d'anodin. C'est quelque chose qu'on en parle depuis les 20, 30, 40, 50, les dernières années, puis j'ai l'impression qu'à chaque fois qu'on en parle, il n'y a jamais vraiment quelque chose de concret qui en ressort, qui en découle.

1625 Donc, c'est pour ça que moi, je me demande : est-ce que vraiment, après la consultation, je ne dis pas que le monde va changer, mais est-ce qu'il y aura une étape en plus qui sera prise ou bien est-ce qu'on va encore, voilà, chercher des solutions, chercher, voilà... se donner des raisons? Bien, pas des raisons, mais en fait... c'est ça; c'est ça, quoi.

1630 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

 Je vous entends parfaitement, monsieur, et soyez persuadé que cette thématique est très, très importante pour la commission.

1635 **M. RITO JOSEPH :**

 Voilà, voilà, parce que moi, je vous dis ça, je suis devant vous : je ne compte plus le nombre de fois que je me fais interpellé par la police. Voici, donc, je n'ai pas de casier judiciaire,

1635 je n'ai pas de cause pendante, je n'ai rien, mais à n'importe quel moment que je vois une police, je sais que je suis potentiellement un suspect, et ça, c'est dangereux de grandir dans une société comme ça. Voilà. Ça fait...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1640 Et dans les activités contributives, les citoyens l'ont répété et répété : le bris de confiance est là pour une grande partie de la population jeune, qui... soit noire, arabe autochtone, c'est clair. Merci.

1645 Habib, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Non.

1650 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

O.K. Parce que je vous voyais vous approcher du micro.

1655 Merci beaucoup, monsieur Joseph.

M. RITO JOSEPH :

Merci à vous.

1660 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Alors, le registre est fermé.

1665 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Le registre est fermé. Normalement, il n'est plus possible de s'inscrire pour poser des questions ce soir. *I inform you – même si je pense que personne n'a parlé anglais –, mais I inform you that the register is now closed. It's no longer possible to register tonight.*

1670

MOT DE LA FIN

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1675

Alors, chers amis, merci de vous être déplacés pour assister à cette séance synthèse des activités contributives citoyennes. Cela met fin à notre séance de ce soir. La documentation relative à la consultation, on l'a répété à plusieurs reprises, est accessible en tout temps sur le site Internet de l'OCPM. On y ajoute régulièrement des documents. Les transcriptions des séances apparaissent quelques jours après ou bien encore, vous allez le voir, c'est très facile à trouver.

1680

Je vous rappelle encore une fois que vous pouvez jusqu'au 17 novembre nous faire part de votre opinion en ligne d'une façon très conviviale et très simple, et si vous le voulez, vous pouvez dès maintenant nous envoyer une opinion ou un mémoire, mais je le répète : si vous voulez vous présenter devant nous à compter du 4 novembre, il faut vous inscrire jusqu'au 31 octobre à 16 h pour... Et nous, on saura, on attendra votre visite devant la commission.

1685

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de l'OCPM, sur la page de consultation sur le racisme et la discrimination systémiques.

1690

Je vous remercie du fond du cœur de vous être déplacés. C'était une très bonne soirée. Merci d'avoir participé à cette consultation qui vous concerne. *Thank you for coming this evening.* Bonsoir, rentrez prudemment, à la prochaine.

1695

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

J'ajoute quand même mes remerciements, ce n'était pas prévu.

1700 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Oui, bien sûr.

1705 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Mais j'ajoute mes remerciements et je vous dis non seulement merci, à la maison, ici, mais cette étape en est une d'incitation à partager comme citoyens vos préoccupations et surtout, des solutions. Vous êtes ceux qui êtes en contact quotidien avec le thème qui nous intéresse.

1710

N'hésitez pas, ça prend deux minutes, une opinion en ligne. Ça prend un petit peu plus et surtout, pas seulement vous qui êtes venus, mais si vous avez des amis autour de vous, des gens dans le réseau, écoutez, comme dit souvent madame Ollivier : l'intelligence collective est capable de faire des miracles.

1715

Je compte sur vous, intelligence et cœur. Merci, bonne soirée.

AJOURNEMENT

* * *

1720

1725

Je, soussignée, **MARIE-CLAIRE PINET**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

1730

Et j'ai signé :

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Marie-Claire Pinet', followed by a large, stylized star-like flourish.

1735